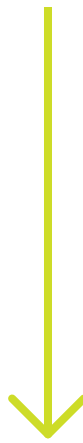


**À QUOI RENVOIE L'INTÉGRATION
SOCIALE SELON VOUS ?**



« Une personne qui a travaillé 5 ans en Belgique mais qui ne parle ni français ni néerlandais ne doit même pas passer un test de langue. Avoir payé ses impôts (participation économique) est suffisant. Je trouve que ce n'est pas normal par rapport aux autres. L'argent est plus important que le reste. Ce n'est pas juste. »

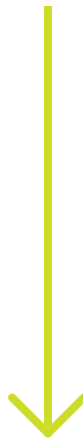


**QUE PENSEZ-VOUS DU CRITÈRE
DE PARTICIPATION ÉCONOMIQUE ?**



« J'ai commencé à travailler à 22 ans dans une boulangerie de mon quartier. Trois ans plus tard, maman est morte et j'ai dû prendre en charge ma sœur en situation de handicap. J'ai arrêté mon travail pour pouvoir m'occuper d'elle à temps plein.

Aujourd'hui, je me sens intégrée en Belgique et j'aime ma vie ici. Je voudrais être tout à fait belge mais je ne peux pas car il est difficile pour moi de rentrer dans le critère de la participation économique. Être une femme au foyer qui s'occupe de sa famille n'est pas reconnu comme un travail. »



**PENSEZ-VOUS QUE LA PROCÉDURE
EST ACCESSIBLE À TOUT LE MONDE ?**



« J'ai 52 ans. Je suis marocaine. Je suis en Belgique depuis 20 ans et je parle bien français. Je ne suis jamais allée à l'école, je ne sais ni lire ni écrire. Pour moi, c'est très difficile de passer le test écrit qu'ils demandent. Ce n'est pas juste, parce que je suis belge comme les autres, je parle à tout le monde, je comprends tout le monde. Je vais à l'école pour les cours d'alpha depuis des années mais je ne réussis pas le test écrit alors mon dossier est bloqué. »